



DOC-AGA-16-05-01

Projet de plan de travail pour 2017

Document pour information et approbation

Objectif :

Disposer du premier feed-back de l'assemblée générale annuelle sur le plan de travail du FEPH pour 2017.

Questions pour l'assemblée générale annuelle :

1. Y a-t-il certains domaines de travail importants qui n'apparaissent pas dans le projet ?
2. Certains problèmes compris dans le plan de travail ne sont-ils pas pertinents ?
3. Votre organisation souhaite-t-elle contribuer à certains domaines d'action en particulier ?

Contexte :

Le FEPH a une convention-cadre de partenariat de trois ans avec l'UE. 2017 est la dernière année de cette convention. C'est aussi l'année du 20^e anniversaire du FEPH. Ce projet de plan de travail se base sur la convention-cadre de trois ans du FEPH et reprend la liste des activités que le FEPH s'est engagé à accomplir en 2017.

Le plan de travail est réparti en trois domaines de travail:

1. Améliorer la capacité organisationnelle et la gestion du réseau
2. Contribuer au développement de la loi et des politiques européennes et à leur mise en œuvre
3. Renforcer la capacité des membres du réseau et/ou former les professionnels et les parties concernées et/ou informer le grand public

Ce document constitue un tout premier projet dérivé de notre stratégie triennale actuelle, ainsi que de certaines activités qui auront lieu en 2017. Votre contribution est la bienvenue.